

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JANVIER A JUIN 2020

Coronavirus :

En raison du coronavirus qui a touché la Suisse au mois de mars 2020 et conformément aux ordonnances du Conseil Fédéral et du Conseil d'Etat, les manifestations suivantes ont dû être malheureusement annulées ou reportées à l'année prochaine :

- la réception des nouveaux citoyens ;
- la remise des mérites sportifs et culturels ;
- la réception des nonagénaires de la classe 1930 ;
- les votations fédérales ;
- tous les lotos, concerts, festivals, mariages, fêtes populaires, manifestations religieuses et autres compétitions sportives ;
- la réception d'une délégation de l'Administration communale de Bouliac et le déplacement de nos élèves à Bouliac ;
- la Fête de l'Abricot ;
- la Fête de la convivialité ;
- la réception d'une étape de la marche mondiale « Jai Jagat 2020 » de plus de 9000 km qui devait débiter de la capitale indienne Delhi pour atteindre Genève ;
- l'exposition du projet « L'autre et moi » organisée par la Commission Intégration.

Les commerces, magasins, les écoles, la bibliothèque, la ludothèque, la crèche-garderie ont été fermés. Les salles et les couverts de la Commune n'ont plus été loués. Une cellule de l'EMCC a été mise en place pour subvenir aux besoins des personnes âgées. Le télétravail à domicile ainsi que les séances de Conseil en visioconférences ont donné entière satisfaction. Les Autorités communales ont accepté de rembourser les billets de train achetés à la Commune dès le début de la pandémie jusqu'au 31 mai 2020.

Le Conseil communal adresse ses sincères remerciements :

- à l'ensemble de la population pour sa discipline et pour son respect des directives et des consignes données par la Confédération, le Canton et la Commune ;
- au Conseil communal pour son unité dans les prises de décision pas toujours évidentes ;
- au personnel de l'Administration, des Travaux Publics, de la crèche, du réseau de mamans de jour ;
- au personnel enseignant et à la Direction des écoles ;
- au personnel de la bibliothèque, de la ludothèque et au corps des sapeurs-pompiers ;
- aux membres de la PIDR ;
- aux membres de l'Etat-Major en Cas de Catastrophe ;
- au personnel du CMS ;
- aux bénévoles et à la Jeunesse de Saxon ;
- aux commerçants de Saxon qui ont eu l'autorisation de laisser leur commerce ouvert pour répondre aux besoins de première nécessité.

Soutien à la population, aux entreprises et aux sociétés locales :

Suite à la pandémie du coronavirus, le Conseil communal a décidé de soutenir l'économie locale en prévoyant les mesures suivantes :

- offrir un bon de Fr. 50.00 par habitant à faire valoir dans les commerces et entreprises de Saxon qui se seront au préalable inscrits pour cette action ;
- supprimer la taxe de base annuelle de la voirie pour les entreprises jusqu'à concurrence d'un montant de Fr. 200.00 ;
- augmenter le subside pour les sociétés locales.

N'ayant aucun lien avec la pandémie, le Conseil a validé l'octroi d'un montant de Fr. 200.00/enfant au titre de soutien à la famille au vu du résultat satisfaisant des comptes 2019 de la Municipalité.

Réceptions :

Les Autorités communales ont invité les habitants du Chemin de la Pierre et du Chemin du Bay ainsi que les représentants des entreprises ayant participé aux travaux d'aménagements de ces routes de quartier à un apéritif-dînatore.

Personnel communal :

En prévision du départ à la retraite du Secrétaire communal, M. Daniel Felley, le Conseil a engagé M. Alan Bonvin de Saxon au poste de Secrétaire adjoint à partir du 1^{er} juin 2020.

Il a également :

- engagé M. Romain Nicolérat de Saxon au sein des Travaux Publics dès le 1^{er} juin 2020 ;
- prolongé le contrat de M. Léonard Cretton de Saxon aux Travaux Publics jusqu'au 31 décembre 2020 ;
- engagé M. Christian Equey de Saxon au Service de Conciergerie dès le 3 août 2020 ;
- mis fin à la collaboration avec M. Cedric Teixeira Pereira qui avait été engagé comme employé auxiliaire pour une durée déterminée aux Travaux Publics ;
- engagé Mme Sandra Pittet et MM Laurent Gaillard et Eric Devanthey de Saxon comme employés auxiliaires aux Travaux Publics pour une durée déterminée ;
- engagé Mme Paola Ryser de Saxon pour une durée déterminée au sein du Service de Conciergerie ;
- engagé M. Bryan Fauchère de Saxon comme apprenti agent d'exploitation aux Travaux Publics dès le 1^{er} juillet 2020.

Maison de commune :

Les travaux ont été adjudgés comme suit :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ▪ Pose de luminaires | : Art'Ech Sàrl, Saxon |
| ▪ Réfection des sols | : Daniel Savioz, Saxon |
| ▪ Portraits des anciens Présidents | : Julien Loutz, Saxon |
| ▪ Achat d'un beamer | : Digicom SA, Saxon |
| ▪ Peinture des bureaux | : Broc'Plâtrerie-peinture Sàrl, Saxon |
| ▪ Isolation et menuiserie | : Nicolas Venturi, Saxon |
| ▪ Peinture | : Broc'Plâtrerie-peinture Sàrl, Saxon |

Plan de Saxon :

Le Conseil a accepté de confier à la société BMS SA, Oberuzwil, l'édition d'une nouvelle carte de la région, pour autant que le financement de ce projet puisse être assuré par les entreprises et PME locales.

Intégration :

Dans le cadre de la semaine contre le racisme, le Conseil a décidé de prendre contact avec quatre familles de nationalité différentes, auxquelles il a été demandé de communiquer une recette culinaire type de leur pays et de nous remettre un objet symbolique de leur nation. Un petit livret sera édité et exposé, en principe en 2021.

Etat-Major en Cas de Catastrophe :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau Géo2Rives SA, Riddes, pour effectuer le calcul de l'emprise des gravats des bâtiments suite à un éventuel séisme.

Il a pris acte de la démission de M. Yann Fellay de l'EMCC.

PIDR :

La Commune de Charrat a annoncé sa sortie au 31 décembre 2020 de la Police Intercommunale des Deux Rives suite à sa fusion avec la Commune de Martigny dès le 1^{er} janvier 2021.

Selon le préavis de la Commission intercommunale de police, le Conseil a accepté les engagements de :

- Mme Sandrine Masson de Saillon dès le 1^{er} juillet 2020, à 40 % au poste de secrétaire ;
- M. Raphaël Praz de Leytron dès le 1^{er} août 2020, à 100% au poste d'agent de salubrité.

Corps des sapeurs-pompiers :

Le Conseil a décidé de racheter à la PIDR la voiture de police Skoda d'occasion pour la mettre à disposition des pompiers.

Ces derniers disposent du nouveau tonne-pompe depuis la mi-juin.

Professionalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte :

Bien que le Canton envisage la réduction du nombre d'Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) à 9 APEA au minimum, les Présidents d'Isérables, Riddes et Leytron ont soutenu le Conseil communal pour défendre le projet de maintien de l'AP2R à Saxon.

Nos Autorités ont également été appuyées dans leurs démarches par la Commune de Fully qui a rejoint le Service Officiel de Curatelle intercommunal (SOC) en cours d'année et qui devrait probablement intégrer la structure de l'AP2R dès le 1^{er} janvier 2021.

Jobs d'été :

Le Conseil a engagé les personnes suivantes au Service de Conciergerie, aux Travaux Publics et à l'Administration :

- Mlle Jeanne Rausis, Saxon ;
- Mlle Noémie Caballero, Saxon ;
- Mlle Frédérique Fellay, Saxon ;
- Mlle Sidonie Haefliger, Saxon ;
- M. Kevin Singh, Saxon ;
- M. Loïc Caballero, Saxon ;

- M. Aurélien Mayencourt, Saxon ;
- M. Alexander Debesay, Saxon.

Personnel enseignant :

Le Conseil a accepté :

- d'engager à titre définitif M. Gabriel Grand de Granges, au poste de professeur de sport pour la prochaine année 2020-2021 avec un taux d'occupation d'environ 60 % ;
- les démissions de Mmes Angélique Tornay et Mélanie Luisier ;
- l'engagement pour une durée déterminée de M. Arman Saidi, Martigny ;
- d'engager pour une durée indéterminée :
 - Mme Méloée Bruchez, Prarreyer ;
 - Mme Aline Aubry, Saillon ;
 - Mme Carla Ferrada, Saxon ;
 - Mme Camille Hild, Neirivue.

Commission scolaire :

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Pierrette Marty.

Ecole primaire :

La fourniture et la pose de nouveaux stores plus résistants ont été confiées à la société Griesser SA, Lausanne. Des projecteurs nécessaires à l'enseignement ont été commandés à l'entreprise Murisier Frères SA, Saxon.

Transports scolaires dans les Mayens :

Le Conseil communal a décidé de déposer un recours auprès du Tribunal Fédéral suite à la décision prise par le Tribunal Cantonal qui a rejeté le recours de la Commune de Saxon contre la décision du Conseil d'Etat.

CO Fully-Saxon :

Le Conseil a préavisé favorablement l'engagement de :

- Mme Sandrine Darbellay, Martigny ;
- Mme Miléna Gay, Vernayaz ;
- M. Boris Roduit, Fully.

Les Communes de Fully et de Saxon ont confié à Me Christelle Héritier, Martigny, la défense de leurs intérêts dans le cadre du sinistre lié au forage d'un puits.

Camp de ski :

Le Conseil a décidé de maintenir la subvention de Fr. 50.00 pour les élèves domiciliés à Saxon qui participent au camp de ski organisé par la Direction de l'ECCG de Martigny.

Bibliothèque :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Remplacement des luminaires** : Art'Ech Sàrl, Saxon

Label Fiesta :

M. Gaël Fagherazzi de la PIDR a été nommé au poste de labellisateur pour les importantes manifestations organisées sur le territoire communal.

Manifestations sportives :

Le Conseil a donné son accord pour le passage sur le territoire de la Commune des épreuves suivantes :

- Le Tour des stations, le 08 août ;
- Le Trail de la Pierre à Voir, le 15 août ;
- Le Championnat suisse de vélo sur route, le 22 août ;
- Le Verbier E-Bike Festival du 04 septembre au 27 septembre ;
- Les Championnats du Monde Route UCI du 20 au 27 septembre.

Activités sportives :

En collaboration avec la Commission "Sport", le Conseil a accepté de mettre en place une dizaine de géocaches sur le territoire de la Commune. Le géocaching est une chasse au trésor des temps modernes utilisant le système de géo positionnement. La recherche de ces géocaches permet de randonner en montagne ou à la campagne et de découvrir des monuments, villes et autres paysages. L'application « Géocaching » peut être téléchargée sur les téléphones portables.

Complexe sportif du Pérosé :

Sur demande de l'entreprise générale de construction SOGECOMA, Martigny, le Conseil a préavisé favorablement les travaux d'agrandissement comme suit :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ▪ Travaux de maçonnerie | : Michel Maret & Fils SA, Saxon |
| ▪ Construction en bois | : Nicolas Venturi, Saxon |
| ▪ Fenêtres et portes métalliques | : Martinetti Group SA, Martigny |
| ▪ Installations électriques | : Farinet Electricité SA, Saxon |
| ▪ Plâtrerie et peinture | : Emmanuel Coudray, Saxon |
| ▪ Carrelage | : Thomas Carrelage, Saxon |
| ▪ Ferblanterie | : Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon |
| ▪ Chauffage et ventilation | : Aquafire SA, Saxon |
| ▪ Installations sanitaires | : Gabrieli & Fils Sàrl, Saxon |
| ▪ Remplacement de cabines de joueurs | : NFGD Constructions Sàrl, Saxon |

Agrandissement de la salle polyvalente :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- | | |
|--|---------------------------------|
| ▪ Echangeur dans gaine de ventilation | : PMAX SA, Saxon |
| ▪ Travaux de maçonnerie | : Michel Maret & Fils SA, Saxon |
| ▪ Echafaudages | : Von Ro Cerdeira SA, Charrat |
| ▪ Installations électriques | : MG Electricité Sàrl, Saxon |
| ▪ Installations solaires | : SEIC-TELEDIS, Vernayaz |
| ▪ Façades en revêtement métallique | : Vincent Pedroni Sàrl, Saxon |
| ▪ Dispositif de levage | : Neuwerth Logistics SA, Ardon |
| ▪ Ouvrages métalliques courants | : Martinetti Group SA, Martigny |
| ▪ Étanchéité souple | : Forré SA, Saxon |
| ▪ Charpente | : Nicolas Venturi, Saxon |

Le Conseil a accepté de mettre gratuitement la salle à disposition des élèves de la Commune de Saillon durant toute la période nécessaire à la remise en état de sa salle de gymnastique.

Salles du Village :

Le Conseil a adjugé la fourniture de 36 plateaux de tables à la maison Decarte Meubles, Saxon.

Local des scouts :

La fourniture et la pose d'une nouvelle porte au local des scouts au Village ont été confirmées à l'entreprise Aquinox SA, Saxon.

Carnaval 2020 :

L'édition du dernier carnaval a rencontré un brillant succès, grâce notamment à la participation des enfants des écoles.

Sociétés locales :

La Noble Confrérie des Pêcheurs de Saxon a été reconnue comme nouvelle société locale.

Ancienne église :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Fourniture d'un ossuaire** : Nicolas Venturi, Saxon

Château de Saxon :

Compte tenu du potentiel du site d'un point de vue archéologique, historique, touristique et culturel, le Conseil a adjugé les mandats suivants :

- **Prospections archéologiques** : Tera Sàrl, Sion
- **Réalisation d'une ortophoto** : Géo2Rives SA, Riddes

Couvert de Plan Bot :

Le Conseil a adjugé à l'entreprise GA36, Sion, les travaux de traitement du bois du couvert.

L'Abricopain :

Le Conseil a décidé de passer commande de deux chariots de distribution de repas à l'entreprise Resto-Tec Sàrl, Saxon. Les travaux de réfection du plancher devant l'entrée de la crèche ont été confiés à l'entreprise TPEA Sàrl, Saxon.

Mlle Cassandra Da Silva Cabral de Saxon a été engagée au poste d'assistante socio-éducative ASE dès le 03 août. Milles Léa Roduit de Fully, Camille Iannacone et M. Diogo Afecto de Saxon effectueront un stage d'une année au sein de la structure.

Réseau parents d'accueil :

Mme Rosaria Rebelo de Saxon a été engagée dès le 1^{er} février 2020.

Commission culturelle :

Le Conseil a acheté 100 cartes postales représentant des paysages de notre Commune auprès du Musée de Saxon. Ces cartes sont en vente au bureau communal au prix de Fr. 2.00/carte.

Jumelage :

Les enfants de Bouliac ont pu séjourner à Saxon du 29 février au 6 mars 2020. Par contre, tous les autres échanges (scolaires ou de sociétés locales) ont été annulés en raison du Coronavirus.

Place de jeux de la Sauterie :

La fourniture et la pose de barrières de sécurité ont été confirmées à Mobicity Mobilier en ville, Aclens.

Dépôt des Travaux Publics :

Le Conseil a mandaté la société PMAX SA, Saxon, pour l'ingénierie d'une pompe à chaleur (PAC) pour le chauffage des locaux, la réalisation hydraulique de la PAC et la modification des installations de chauffage.

Le bureau Savioz et Fabrizzi, Sion, s'est vu confier le mandat d'architecture pour la rénovation des façades du bâtiment.

Route de la Plâtrière :

Les travaux d'aménagement ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil** : Joseph Carron SA, Saxon

Projet de remise en état périodique des chemins agricoles (REP) :

Les travaux de génie civil ont été adjugés comme suit :

- **Chemin de Champs Magnin** : West Transports et Terrassements Sàrl, Saxon
- **Chemin des Mazinnes** : Bitz SA Travaux Publics, Sion
- **Remise en état d'un mur à Fortune** : Michel Maret & Fils SA, Saxon

Routes forestières :

En collaboration avec le garde-forestier, la Commune a débuté une étude en vue de définir les chemins forestiers pour lesquels elle pourrait bénéficier de subventions pour leur remise en état.

Route des Prés des Champs :

Le Conseil a adjugé les travaux de stabilisation de la chaussée dans le secteur du Torrent des Croix à l'entreprise Sébastien Cheseaux SA, Saxon.

Passage sous-voies :

En accord avec les CFF, le Conseil a décidé d'installer un haut-parleur dans le passage sous-voies afin de diffuser de la musique classique. Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Electricité** : Farinet Electricité SA, Saxon
- **Matériel audio** : Murisier Frères SA, Saxon

SIT (Service Informatisé du Territoire) :

Le Conseil a adjugé le mandat pour la réalisation d'une orthophoto au bureau Géo2Rives SA, Riddes.

Eclairage public :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Partie Nord (env. 130 candélabres)** : Vouilloz Electricité Sàrl, Saxon
- **Partie Sud (env. 550 candélabres)** : Vouilloz Electricité Sàrl, Saxon
- **Transfert des données de l'application vers le SIT** : MG Electricité Sàrl, Saxon
- **Exécution du cahier des charges et des appels d'offres** : MG Electricité Sàrl, Saxon
- **Contrôles périodiques des installations** : MG Electricité Sàrl, Saxon
- **Fourniture et pose de luminaires et d'une cabine à l'arrivée de la piste de luge** : SEIC-TELEDIS SA, Vernayaz

Entretien des torrents et des dépotoirs :

Le Conseil a mandaté :

- l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon, pour éliminer les arbustes (Buddleias) depuis la cascade du Torrent d'Ecône jusqu'au dépotoir des Frasses ;
- les Amis des Sentiers Pédestres pour remettre en état la passerelle qui enjambe le Torrent du Saxonnet ;
- le Triage Forestier des Deux Rives, Riddes, pour couper les saules femelles dans le dépotoir de la Pierre.

Plan d'urgence pour les zones à risques :

Le Conseil a validé les mesures qui seront prises en cas d'interventions des différents services communaux et de l'Etat Major en Cas de Catastrophe.

Eboulements :

Suite à des éboulements survenus dans les régions de la Marlène/Fontaine à Gauthier et de l'Airette, l'entreprise spécialisée Sébastien Cheseaux, Saxon, a été mandatée pour miner les rochers instables.

Sites pollués :

Respectant les directives du Canton, le Conseil a adjugé au bureau Norbert SA, Martigny, le mandat pour l'élaboration d'un concept d'assainissement de la butte 300 m du stand de tirs.

Règlement relatif à l'utilisation du domaine public pour le réseau de gaz :

Le Conseil a adopté le nouveau règlement qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Primaire, dès réception des préavis des différents Services du Canton.

Urbanisme :

Le bureau Savioz Fabrizzi Architectes SA, Sion, a été mandaté pour effectuer une étude d'harmonisation des couleurs des bâtiments situés à Gottefrey (depuis le dépôt des Travaux Publics jusqu'à la Place Florval).

Mensuration officielle :

Le Conseil a renouvelé le mandat au bureau Géo2Rives SA, Riddes, pour la mise à jour des éléments de la mensuration officielle.

Cité de l'énergie :

Le Conseil a adjugé le mandat à Suisse Energie par Mme Sonia Morand pour le réaudit « Energie Gold ». Deux bornes électriques pour recharger les batteries des véhicules électriques ont été installées dans le parking du Village et sur le Place Benoni par SEIC-TELEDIS SA, Vernayaz.

Aménagement du 2^{ème} étage du bâtiment du CMS au Centre des Sources :

Au vu du développement croissant du CMS et de ses besoins en locaux, le Conseil communal, avec l'accord de l'Assemblée Primaire, a décidé d'entreprendre les travaux d'aménagement du 2^{ème} étage du bâtiment qui est actuellement à l'état brut de construction. Le mandat d'architecte a été confirmé au bureau Debons Architecture SA, Martigny, étant donné que celui-ci avait déjà eu le mandat d'architecte pour l'ensemble du Centre des Sources à la Route du Léman.

Les Conseils communaux d'Isérables, Riddes, Saillon, et Saxon, le commandant de la PIDR, et l'architecte cantonal ont donné un préavis favorable pour le déménagement des Services de police cantonale et intercommunale dans les locaux du rez occupés actuellement par le CMS au Centre des Sources.

Les mandats d'ingénieurs ont été confirmés aux bureaux suivants :

- **Transformation des structures porteuses** : Alpatec SA, Martigny
- **Acoustique** : Ecoacoustique SA, Lausanne
- **Electricité** : LAMI SA, Martigny
- **Chauffage, ventilation, sanitaires** : Tecsa SA, Conthey.

Mise à disposition de salles :

Le Conseil a accepté de mettre à disposition des salles aménagées dans les :

- sous-sols de la salle polyvalente : Jeunesse de Saxon
- sous-sols de l'école primaire : Karaté-club de Saxon

Casino de Saxon :

Le Conseil a adjugé à AlchiTech Sàrl, Martigny, les travaux de traitement des façades en bois du bâtiment.

Réseau d'eau potable :

Le Conseil a confié à l'entreprise Fred Thomas Sàrl, Saxon, la fourniture et la pose de 150 nouveaux compteurs d'eau potable pour les bâtiments raccordés dans les Mayens et dans la plaine. Il a adjugé le mandat d'ingénieurs au bureau Alpatec SA, Martigny, pour les travaux liés à la construction de la chambre du Tornaillon, à l'aménagement du Chemin du Fontanet et au remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur Arbarey-Tièdre.

Réservoir du Pessot :

Afin de limiter le risque de pollution du réseau d'eau potable, le Conseil a passé commande à la société PMAX SA, Saxon, d'un appareil de mesures de bactéries.

Carafes d'eau :

Le Conseil a décidé d'offrir des carafes d'eau à tous les cafetiers-restaurateurs, aux nonagénaires, aux personnes ayant participé au concours ainsi qu'aux jeunes qui auront accédé à leur majorité. Ces carafes sont en vente au bureau communal au prix de Fr. 10.00/pièce.

Réseau d'égouts :

Le Conseil a confié à la société Curasa SA, Saxon, les travaux de curage des égouts et de traitement des boues de la STEP.

STEP :

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Remise en service de l'ancien puits pour les eaux industrielles** : Jean-Marc Lambiel, Saxon
- **Fourniture et mise en service d'une station de dosage** : Syngas Swiss AG, Münchenstein
- **Fourniture et programmation d'un pluviomètre** : DPE Electronique SA, Sierre
- **Disperseur, sonde portable et pipette électronique** : Hach Lange GmbH, Rheineck
- **Aménagements extérieurs (arbustes)** : Rhône-plantes, Saxon
- **Aménagements extérieurs (travaux)** : Jacques Lambiel, Saxon
- **Serrurerie** : Martinetti Group SA, Martigny
- **Installation de candélabres suppl.** : Swisspro SR SA, Renens
- **Cuvelage d'un couloir** : Sika Bau AG, Steg
- **Raccordement d'un câble chauffant** : Forré SA, Saxon
- **Raccordement sur l'échangeur** : Colasit AG, Spiez

Le Conseil a confirmé au bureau BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne, le mandat pour l'établissement de la déclaration de conformité des installations.

Ordures ménagères :

Un avenant au contrat qui nous lie actuellement à la société TMR SA, Martigny, a été signé pour convenir de nouveaux tarifs valables en 2019-2020-2021 en lien avec les collectes du papier-carton, du verre, des déchets d'entreprises et des déchets urbains.

Collecte de déchets spéciaux :

En collaboration avec Antenne Région Valais Romand, la Commune a organisé la traditionnelle collecte de déchets le 15 juin.

Utilisation des moloks :

Le Conseil a validé l'analyse faite dans le but d'utiliser au mieux les containers enterrés. Des unités supplémentaires seront installées à la Rue de l'Autoroute et à la Route du Simplon.

Projet de déchetterie intercommunale :

Les négociations se poursuivent avec la Commune de Fully et le bureau d'ingénieurs Sollertia SA, Monthey, pour mettre aménager une déchetterie intercommunale à l'emplacement actuelle de la déchetterie des Quiess.

SATOM :

M. le conseiller Samuel Veuthey a intégré un groupe de travail « déchets » pour traiter, notamment, de la rétrocession qui pourrait être accordée aux communes qui ont installé des Twins (containers pour déchets alimentaires) sur leur territoire.

Naturalisation ordinaire :

Le Conseil a pris acte que le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter, à partir du 1^{er} avril 2020, l'émolument cantonal relatif à la naturalisation ordinaire des étrangers. Ces émoluments s'élèveront désormais à :

- Fr. 600.00 pour une personne seule, au lieu de Fr. 300.00 ;
- Fr. 1'000.00 pour un couple avec ou sans enfant ou un adulte seul avec enfant, au lieu de Fr. 500.00.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- Mme Susana Sousa Sabino ;
- Mme Jennifer Henriques Calado et ses enfants ;
- M. Armindo Gregorio ;
- Mme Rute Da Costa Santos ;
- Mme Carina Da Costa Santos ;
- Mme Daniela Martins Lopes ;
- M. Rafael Martins Lopes ;
- Mme et M. Maria Fernanda De Jesus Costa.

Chambre d'eau aux Etablons :

Suite aux dégâts survenus dans la chambre d'eau qui alimente les écuries et la cabane à fromages, les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Réfection des captages** : Bitz SA Travaux spéciaux SA, Sion
- **Pose d'une chambre en plastique** : Forré SA, Saxon

Saxon, juin 2020

DI/publications/Décisions janvier à juin 2020